

Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 25 mars 2005 - 14 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille cinq, le vingt cinq mars, à quatorze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances, à la mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Nicolas Rosin (sorti lors du vote des comptes administratifs).

Date de la convocation : 21-03-2005.

Présents : Mmes Chantal Boget, Josy Olivier, Annie Ponson. MM. Ahcène Alouani, Jacky Boussemaere, Alain Cornillac, Dominique Gueytte, Pierre Michel.

Absent excusé : M. Robert Reynaud (procuration à Mme Annie Ponson).

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation des derniers comptes rendus

Le compte rendu du 18 mars 2005 est distribué aux conseillers présents. Il est noté que dans le compte rendu de la réunion du 1^{er} février 2005, point n° 4, il a été omis de préciser que les tarifs de locations saisonnières au grand pré hors saison (200 € et 50 € de chauffage) s'entendent par semaine. Cette remarque notée, les comptes-rendus des 21 janvier et 1^{er} février 2005 sont approuvés.

➡ Pierre Michel est nommé **secrétaire de séance**.

2 - Budget principal de la commune : vote du compte administratif 2004, du compte de gestion, des taux d'imposition, du budget primitif 2005

Rapporteurs : *Josy Olivier, Michel Maraval*

Des graphes sont distribués aux conseillers. Ils représentent la répartition des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement en 2004. Il est noté la part conséquente des dotations dans les recettes de fonctionnement (304 335,32 €) notamment par rapport aux recettes fiscale (151 297,43 €) et la part importante des subventions d'investissement encaissées pour financer les projets (267 823,62 €). Le récapitulatif du compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés (y compris 1068)		108 933,73 €		346,35 €		109 280,08 €
Opérations de l'exercice	469 992,38 €	603 917,77 €	535 794,52 €	364 791,25 €	1 005 786,90 €	968 709,02 €
TOTAUX	469 992,38 €	712 851,50 €	535 794,52 €	365 137,60 €	1 005 786,90 €	1 077 989,10 €
Résultats de clôture		242 859,12 €	170 656,92 €			72 202,20 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Le conseil vote le compte administratif (8 voix pour, Alain Cornillac s'abstient) et affecte à l'unanimité l'excédent de fonctionnement de 242 859,12 € :

- Réduction des charges d'investissement de l'exercice 2005 (compte 1068) et solde du déficit constaté d'investissement en 2004 pour la somme de 171 000 €.

- 71 859,12 € laissé en excédent de fonctionnement reporté.

Le compte de gestion dressé par le Receveur est approuvé.

Le budget 2005 est voté à l'unanimité et s'équilibre à 998 200 € en fonctionnement et à 1 606 400 € en investissement sans nécessité d'augmenter les taux de fiscalité locale. L'augmentation des montants prévus (en fonctionnement et en investissement) est essentiellement due à des opérations d'ordre (474 000 €) correspondant à des sorties d'actifs devant désormais être intégrées à la comptabilité et à la cession prévue des huit logements de l'ancien VVF. Ces opérations d'ordre se retrouvent en dépenses et en recettes. Les principaux chapitres de fonctionnement varient peu.

➡ **Les taux d'impôts locaux et les bases notifiées sont les suivants :**

	Bases	Taux	Produit voté
Taxe d'habitation.....	356 800 €.....	13,40%.....	47 811 €
Foncier bâti.....	308 000 €.....	26,12%.....	80 450 €
Foncier non bâti.....	10 400 €.....	76,81%.....	7 988 €
Taxe professionnelle.....	159 400 €.....	7,91%.....	12 609 €
.Total des produits de l'imposition directe :.....			148 858 €

➤ **Les principaux programmes d'investissement sont les suivants :**

	Dépenses prévues..	Recettes prévues
Programme n° 1 PLAN D'EAU	1 500,00 €	0,00 €
Programme n° 2 JARDIN PUBLIC	3 000,00 €	1 000,00 €
Programme n° 3 LOGEMENT SOCIAL	576 000,00 €	280 500,00 €
Programme n° 4 GITES AROMATHERAPIE	0,00 €	14 000,00 €
Programme n° 5 ECOLE AMENAGEMENTS SECURITE	36 000,00 €	17 000,00 €
Programme n° 6 GENDARMERIE	10 000,00 €	0,00 €
Programme n° 7 CIMETIERE	5 000,00 €	0,00 €
Programme n° 8 ECOMUSEE BIBLIOTHEQUE	1 000,00 €	0,00 €
Programme n° 9 ECLAIRAGE ET SIGNALETIQUE	15 000,00 €	6 800,00 €
Programme n° 10 SENTIERS	13 000,00 €	0,00 €
Programme n° 11 BATIMENTS COMMUNAUX	30 000,00 €	12 000,00 €
Programme n° 12 CAMPING MUNICIPAL	30 000,00 €	9 200,00 €
Programme n° 13 MAISON DES ENERGIES	30 000,00 €	15 000,00 €
Programme n° 14 MATERIEL INFORMATIQUE	1 000,00 €	0,00 €
Programme n° 15 DIAGNOSTIC ENERGIE	31 000,00 €	23 400,00 €
Programme n° 16 CASERNE CENTRE SECOURS	50 000,00 €	0,00 €
Programme n° 17 MATERIEL ET OUTILLAGE	3 000,00 €	0,00 €
Programme n° 18 DECHETTERIE	1 500,00 €	0,00 €
Programme n° 19 VOIRIE COMMUNALE	100 000,00 €	20 000,00 €
Programme n° 20 RIVES DE L'EYGUES	4 000,00 €	0,00 €
Programme n° 21 VEHICULE TRANSPORT	28 000,00 €	20 000,00 €
Programme n° 22 AMENAGEMENT VILLAGE PLACETTE	100 000,00 €	50 000,00 €
Programme n° 24 VOIRIE RURALE	20 000,00 €	7 000,00 €
Programme n° 25 PLAN URBANISME ROSANS	9 000,00 €	6 000,00 €
Programme n° 26 MAISON PIGEROLLES	2 600,00 €	0,00 €
Programme n° 29 AMENAGEMENTS DIVERS	2 500,00 €	0,00 €
Programme n° 30 MAISON DE RETRAITE	163 000,00 €	96 000,00 €
Programme n° 31 ENFOUISSEMENTS RESEAUX	1 000,00 €	0,00 €
Programme n° 32 REVERDISSEMENT DES COINGS	85 000,00 €	56 000,00 €
Opérations financières	254 300,00 €	972 500,00 €
Total :	1 606 400,00 €	1 606 400,00 €

3 – Budget annexe eau et assainissement, compte administratif 2004, compte de gestion, budget primitif 2005

Rapporteurs : Josy Olivier, Michel Maraval

Le compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés (y compris 1068)		20 670,36 €		48 838,66 €		69 509,02 €
Opérations de l'exercice	52 201,78 €	53 916,65 €	71 930,00 €	47 496,65 €	124 131,78 €	101 413,30 €
TOTAUX	52 201,78 €	74 587,01 €	71 930,00 €	96 335,31 €	124 131,78 €	170 922,32 €
Résultats de clôture		22 385,23 €		24 405,31 €		46 790,54 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Le conseil vote le compte administratif (8 voix pour, Alain Cornillac s'abstient) et vote à l'unanimité l'affectation de l'excédent de fonctionnement de 22 385,23 €. Cette somme est laissée en excédent de fonctionnement reporté puisque la section d'investissement présente un excédent de 24 405,31 €. Le compte de gestion dressé par le Receveur est approuvé.

Le budget 2005 est voté à l'unanimité et s'équilibre à 76 000 € en fonctionnement et à 374 000 € en investissement. Un conseiller exprime sa crainte que le prix de l'eau à Rosans (augmentation de seulement 1 € sur le prix de l'abonnement) ne permette pas les futurs investissements.

➤ **Les principaux programmes d'investissement sont les suivants :**

	Dépenses prévues	Recettes prévues
Programme n° 1 TRAVAUX DIVERS ASSAINISSEMENT	3 000,00 €	0,00 €
Programme n° 2 TRAVAUX DIVERS RESEAU D'EAU	7 500,00 €	0,00 €

Programme n° 3 EAU ASSAINISSEMENT BAUDON	45 000,00 €	18 300,00 €
Programme n° 4 ASSAINIS BUISSONS ST ETIENNE	180 000,00 €	75 000,00 €
Programme n° 5 PROTECTION DES CAPTAGES	55 000,00 €	44 000,00 €
Programme n° 7 EXTENSION EAUX USEES LE LASTIC	81 000,00 €	39 000,00 €
Opérations non individualisées et financières.....	62 400,00 €	137 800,00 €
Total :	374 000,00 €	374 000,00 €

4 – Budget annexe du grand pré, compte administratif 2004, compte de gestion, budget primitif 2005

Rapporteurs : *Josy Olivier, Michel Maraval*

Le compte administratif peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés (y compris 1068)		2 494,04 €		18 112,00 €		20 606,04 €
Opérations de l'exercice	18 438,43 €	27 985,75 €	23 273,65 €	0,00 €	41 712,08 €	27 985,75 €
TOTAUX	18 438,43 €	30 479,79 €	23 273,65 €	18 112,00 €	41 712,08 €	48 591,79 €
Résultats de clôture		12 041,36 €	5 161,65 €			6 879,71 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Le conseil vote le compte administratif (8 voix pour, Alain Cornillac s'abstient) et affecte l'excédent de fonctionnement de 12 041,36 € (9 voix pour, Alain Cornillac s'abstient) :

- Réduction des charges d'investissement de l'exercice 2005 (compte 1068), solde du déficit constaté en 2004 de la section d'investissement pour la somme de 5 200 € ;
- 6 841,36 € laissé en excédent de fonctionnement reporté.

Le compte de gestion dressé par le Receveur est approuvé. Le budget 2005 est voté à l'unanimité et s'équilibre à 47 200 € en fonctionnement et 29 400 € en investissement.

👉 **Le principal programme d'investissement est l'équipement des meublés de tourisme :**

	Dépenses prévues	Recettes prévues
Programme n° 1 EQUIPEMENT DES LOGEMENTS	15 000,00 €	
Opérations financières	14 400,00 €	29 400,00 €
Total :	29 400,00 €	29 400,00 €

5 – Transport à la demande, demande de délégation de compétences auprès du conseil général, mise en place du projet

Rapporteur : *Nicolas Rosin*

Le maire rappelle la délibération du 17 septembre 2004 concernant le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la fondation de France afin de financer l'achat d'un véhicule (coût prévu 28 000 €) pour un transport à la demande (notamment personnes âgées). Ce projet prévoit un budget de fonctionnement de 20 000 € par an. Depuis, la C.C.I.B. a monté un dossier de demande de subvention dans le cadre du contrat d'orientation du pays Sisteronais-Buëch avec un plan de financement sur 3 ans soit 60 000 €. La mise en place du projet nécessite aussi une délégation de compétence puisque le transport de personnes est une compétence obligatoire des départements.

👉 **Le conseil accepte le dossier et son plan de financement, demande au Conseil Général une délégation de compétences, charge le maire d'effectuer les démarches administratives.**

6 – Travaux de voirie rurale, approbation du programme

Rapporteur : *Pierre Michel*

Le programme de voirie rurale n° 8 sur Rosans comprend 8 chemins (Béal Noir, Estang, les Coings, le chemin d'accès au réservoir de Saint-Etienne, Plan la Croix, Moulin d'Aygues, Baudon, Raton) pour un total estimé de 266 233 € H.T. Ces chemins font partie du patrimoine et il est important de les rouvrir. A l'occasion d'un départ de feu au quartier de Saint-Etienne, les propriétaires des parcelles de l'accès au réservoir ont fait savoir qu'ils céderaient l'emprise d'un chemin (à créer) afin de désenclaver la colline et notamment le réservoir d'eau potable. Le chemin de Baudon (partie basse) a servi longtemps au ramassage scolaire et a été entretenu pendant des années sans que les propriétaires protestent (affaire en cours et à suivre).

👉 **Le conseil accepte le programme de voirie 8 et charge la C.C.I.B. de le mettre en place.**

- ✎ **Le conseil charge le maire d'effectuer les démarches auprès des propriétaires pour régler la situation du chemin d'accès au réservoir.**

7 – Questions diverses

Prêt véhicule électrique

Le maire a signé une convention de partenariat avec E.D.F. pour un prêt de véhicule électrique pendant 15 jours (servira à l'agent communal pour le relevé des compteurs d'eau).

Parking jeu de boules

Une entreprise locale avait fait l'estimation des travaux de création d'un parking derrière le jeu de boules (environ 7 500 €). Ces travaux nécessitent beaucoup de remblais difficiles à trouver. Or, le terrassement d'une maison individuelle route du Lastic nécessite l'évacuation d'environ 300 m³.

- ✎ **Le conseil accepte (Alain Cornillac s'abstient) la pose du remblais en contrebas du terrain de boules sous réserve que la terre ne s'écoule pas sur le terrain de M. Cornillac.**

Bois énergie

Ahcène Alouani est intéressé pour participer le 29 avril à une journée d'information sur le bois énergie à l'invitation de l'O.N.F.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à dix sept heures.

	Présence	Signature
Rosin Nicolas, Maire,	X	
Olivier Josy, 1 ^{ère} adjointe	X	
Michel Pierre, 2 ^{ème} adjoint	Secrétaire	
Gueytte Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
Alouani Ahcène	X	
Boget Chantal	X	
Boussemaere Jacky	X	
Cornillac Alain	X	
Ponson Annie	X	
Reynaud Robert	Procuration à Annie Ponson	